



## Note technique sur les résultats atteints en septembre 2019

### Gabon

L'objectif de la mission était d'appuyer les autorités à mettre en place une méthodologie d'apurement de certains comptes de la balance générale des comptes de l'Etat et de sensibiliser les cadres de la DGCPT sur le contrôle interne comptable.

La République Gabonaise envisage de mettre en place la comptabilité en droits d'exercice et patrimoniale pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Dans ce cadre, elles ont sollicité l'appui de AFRITAC Centre en vue de les accompagner à satisfaire certains prérequis, en particulier l'apurement de tous les éléments non justifiés qui ne pourront, en aucune manière, être régularisés. Qu'il s'agisse de comptes d'imputations provisoires (CIP) ou de régularisations non soldés, comportant des opérations inscrites depuis de nombreuses années, qu'il s'agisse de dettes ou créances très anciennes. Pour les soldes dont les pièces ne sont plus accessibles ou les couvertures budgétaires n'ont été assurées, la mission a proposé, sur la base d'une sélection faite par la DGCPT/DCPC, des solutions d'apurement en fonction de la nature des opérations et de leur ancienneté. Ces solutions sont accompagnées de prérequis qui ont pour double objectif (i) la documentation et la fiabilisation des dossiers produits à l'appui des textes à prendre (arrêté et au besoin article en Loi de règlement) ; et (ii) l'assurance au Parlement, la Cour des comptes, les PTF et à l'ensemble des tiers que des mesures structurantes de maîtrise des risques comptables et budgétaires ont été mises en place et encadrent désormais ces procédures de manière stricte.

A cet effet, un premier jalon a été posé afin de sensibiliser les autorités dans la mise en place d'un dispositif de contrôle interne comptable dans les plus brefs délais via l'organisation d'un séminaire de trois jours au bénéfice des cadres de la DGCPT / DCPC. Cette première action de formation a permis de mettre en exergue l'importance de l'encadrement des processus par des dispositifs de contrôle interne garant de la maîtrise des opérations.

Enfin, la mission a souligné le besoin absolu d'une comptabilité crédible passant par l'acquisition d'un système d'information intégré (sur toute la chaîne budgétaire comptable) garantissant l'absence de rupture de chaîne et capable de donner une information financière fiable.